

France Gagnon Pratte
Le feu sacré

Josiane Ouellet

Number 132, Spring 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/66218ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ouellet, J. (2012). France Gagnon Pratte : le feu sacré. *Continuité*, (132), 10–13.

Pour son 30^e anniversaire, Continuité propose une série d'entrevues avec des acteurs marquants du milieu du patrimoine. Quatre questions-clés et autant de réponses éclairées.



FRANCE
GAGNON
PRATTE

LE FEU
SACRÉ



Photo : Roger Côté

Propos recueillis par
Josiane Ouellet

Après avoir été présidente du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) de 1985 à 2004 et des Éditions Continuité de 1986 à 2010, France Gagnon Pratte continue de jouer un rôle déterminant dans la protection et la valorisation du patrimoine bâti et des paysages culturels québécois en assumant la présidence de la Fondation québécoise du patrimoine. À la tête de cet organisme, elle a réussi à constituer un fonds de dotation de pas moins d'un million de dollars afin de consolider les actions du CMSQ, récemment renommé Action patrimoine. Un véritable tour de force qui, à l'instar de toutes les actions qu'elle a menées au cours de sa carrière, s'inscrit dans la poursuite de sa vision : « Protéger la beauté de nos espaces, les mettre en valeur et les transmettre en héritage. »

Bercée dès sa tendre enfance par l'ambiance du Vieux-Québec où elle a grandi, France Gagnon Pratte doit son amour du patrimoine à cet environnement qui a façonné sa conscience, mais aussi aux cours d'architecture que son père lui prodiguait dès son plus jeune âge à l'occasion de leurs longues promenades en ville. Plus tard, la démolition de plusieurs belles demeures de la Grande Allée, dont certaines appartenant à sa famille, la pousse à agir. Elle retourne alors à l'université, puis joint

Son engagement pour la défense du patrimoine lui a valu des honneurs prestigieux, dont le Prix du Québec Gérard-Morisset en 1997.

Depuis des décennies, elle entretient une foi indéfectible dans la beauté de nos paysages et de notre architecture. En vraie battante, elle a mené une action porteuse d'avenir. À preuve, la bourse portant son nom qui est accordée chaque année à un étudiant prometteur de 2^e ou 3^e cycle dans le domaine du patrimoine.

les rangs du CMSQ, où elle défend avec opiniâtreté ces bâtiments et ces paysages sans lesquels nous ne pourrions « savoir qui nous sommes, d'où nous venons et vers où nous allons ».

France Gagnon Pratte constate avec fierté que le CMSQ a été « un formidable éveillé de consciences ». Il a amené les Québécois à voir le patrimoine « comme quelque chose de vivant, d'utile, d'économiquement viable et de primordial à conserver ». Le projet de mise en valeur de la Maison Henry-Stuart, siège social de l'organisme, s'est affirmé comme un modèle à suivre en matière de conservation et de recyclage de bâtiments anciens. Tout en poursuivant ses efforts sur le terrain et son travail de formation, l'organisme aide les intervenants du milieu à reconnaître, à protéger, à mettre en valeur et à rentabiliser le patrimoine depuis des décennies. « Il ne faut plus restaurer un bâtiment ancien sans avoir prévu une source de financement pour son utilisation viable », résume France Gagnon Pratte quant au principe qui l'a toujours guidée et qu'elle espère avoir inculqué à ceux qui prendront sa relève.

Continuité : Qu'est-ce qui a le plus marqué le milieu du patrimoine au cours des 30 dernières années ?

France Gagnon Pratte : Nous avons dû composer avec l'émergence du béton comme composante d'un urbanisme débridé. Des trames urbaines, des quartiers, de belles demeures ancestrales ont été sacrifiés. À preuve, devant le parlement, un bijou de Second Empire, vous avez le « Bunker » (l'édifice H), un bâtiment très bien conçu, mais qui n'est pas à sa place dans le quartier qui jouxte la ville patrimoniale.

Nous avons également assisté à l'explosion des banlieues, qui ont vidé les centres-villes. Les entrepreneurs créent des espaces sans âme ; ces quartiers ne sont pas conçus comme un milieu de vie pour le citoyen. Souvent, on n'y trouve pas d'éclairage ni de trottoirs, les fils électriques sont apparents et il n'y a pas de parcelles à usage collectif (parcs, jardins d'enfants, kiosques de musique, etc.). Pourtant, les places devant l'église, la mairie, l'école faisaient la beauté de nos centres-villes et de nos noyaux villageois. Nos jolies agglomérations ont été remplacées par des banlieues entourées de centres commerciaux qui ont tué les commerces de nos centres-villes.

Aujourd'hui, les anciens quartiers sont ponctués de constructions hétéroclites : des maisons « châteaux » en pierre, des maisons à paliers, des maisons Bauhaus, des pseudo-québécoises. Il n'existe aucune homogénéité. Ce sont nos grosses erreurs.

En réaction à toutes ces catastrophes, plusieurs organismes de protestation sont nés (Héritage Montréal, Sauvons Montréal, le CMSQ, etc.). Spontanément et un peu partout au Québec, des gens se sont voués corps et âme à la protection et à la réhabilitation du patrimoine. Ils ont fait de l'enseignement, de la vulgarisation, de la promotion ; ils ont affirmé la nécessité financière, touristique, culturelle et sociale de prendre en charge le patrimoine.

Quels sont les grands enjeux d'avenir dans le milieu du patrimoine ?

Le défi est de bâtir le nouveau patrimoine. D'abord, il est nécessaire de travailler à une meilleure urbanisation, propre à ramener les gens dans leur



Photo : Louise Mercier



Photo : Brigitte Ostiguy

milieu de vie naturel, soit le cœur de la ville ou du village, et à endiguer l'étalement à travers les campagnes.

Ensuite, nous devons privilégier la protection et la valorisation de nos paysages, incluant les paysages maritimes. À ce propos, je crois que nous devrions nous doter d'une loi sur le littoral comme il en existe en Europe. Là-bas, j'ai vu des municipalités démolir des bâtiments pour protéger la vue sur la mer Méditerranée ! Nous avons absolument besoin d'une telle loi car, à la grandeur de la province, la vue sur le fleuve est masquée ou gênée par des constructions envahissantes le long des berges. Heureusement,

Avec le projet de la Maison Henry-Stuart, France Gagnon Pratte et son équipe du CMSQ ont proposé un modèle viable de protection du patrimoine. Le rez-de-chaussée est devenu un musée, tandis que l'étage accueille des bureaux.



Depuis 2000, l'Expérience photographique du patrimoine sensibilise les jeunes Québécois à leur héritage. L'an dernier, quelque 2000 étudiants du secondaire ont participé au concours. Ève Plante, de Gatineau, fait partie des six lauréats.

Photo : Action patrimoine

certaines régions sont passées à l'action pour protéger les paysages. C'est le cas de l'Estrie, qui s'est dotée d'une charte du paysage. Il y a de l'espoir!

Enfin, je pense qu'il faut promouvoir le patrimoine à travers des projets éducatifs pour les jeunes, comme l'Expérience photographique du patrimoine. Je voudrais trouver le moyen d'insuffler à tous les enfants québécois un regard appréciatif sur les paysages bâtis ou naturels qui les entourent ainsi qu'un désir de conservation.

Les 10 prochaines années seront celles du développement à outrance pour le profit économique. Il sera extrêmement important qu'une pensée structurante oriente ce développement. Et je crois que, de la même façon que le patrimoine a été propulsé dans l'imaginaire populaire par des individus, cette pensée viendra des gens et non des gouvernements.

Quelles sont les solutions à privilégier pour la protection du patrimoine?

Le mot d'ordre en cette matière est *authenticité*. Il ne faut pas que la restauration annihile l'esprit du lieu dans un désir de rentabilisation. D'où le grave problème du patrimoine religieux lorsque nous essayons de conserver les églises à tout prix. Si nous entendons convertir une église en immeuble d'habi-

tation, nous devons considérer les grandes difficultés inhérentes à l'introduction de cette nouvelle vocation dans le lieu sacré. Pourquoi ne pas, à la rigueur, démolir l'église et construire un immeuble d'habitation authentique plutôt que de transformer un édifice qui a été conçu pour une autre fonction et qui ne pourra plus jamais être lu dans son ensemble?

Deuxièmement, nous devons faire preuve de bon sens dans tout projet d'urbanisme, c'est-à-dire conserver la lisibilité de la trame urbaine, comme dans le cas du Complexe Méduse, dans la côte d'Abraham à Québec, qui a été créé à partir de bâtiments existants. Ce qui ne signifie pas qu'il faille exclure toute transformation plus profonde. L'aménagement du jardin Saint-Roch, par exemple, a contribué de manière extraordinaire à la revitalisation de tout un quartier. L'important est d'éviter les absurdités, comme de faire passer un pont en plein milieu d'un noyau institutionnel très fréquenté, comme ce fut le cas à Sainte-Marie, en Beauce.

Finalement, il est essentiel de ne jamais oublier l'importance de l'imagination et du sens du design dans l'urbanisation d'une ville. Montréal se démarque particulièrement en ce domaine, avec des insertions de trames urbaines, des construc-

tions inédites, la revitalisation du canal de Lachine et du Vieux-Port, la conversion d'un espace ferroviaire pour installer un nouvel hôpital, etc. Malheureusement, des bâtiments à l'architecture médiocre sont encore érigés, comme la Maison symphonique de Montréal, qui loge l'orchestre. À Québec, le Nouvo Saint-Roch et la promenade Samuel-De Champlain sont des exemples d'un aménagement bien dirigé. C'est ça, l'avenir!

Croyez-vous que le patrimoine est suffisamment valorisé dans notre société? Sinon, comment changer cette situation?

Je crois que le patrimoine est de plus en plus valorisé. Les gens se sont approprié leur milieu de vie; ils ont posé un regard neuf sur les paysages, le littoral, les immenses beautés naturelles du Québec. Ils ont éprouvé le désir d'en savoir davantage, de comprendre et de conserver. On assiste de plus en plus à l'émergence de groupes de citoyens qui s'élèvent contre des projets de développement niant l'existence de ce patrimoine qui contribue à la qualité de notre milieu de vie.

Il est primordial de faire progresser la connaissance du patrimoine dans la société en général, mais principalement



Aux
petits soins
pour les
grandes
œuvres!



Le Centre
de conservation
du Québec :
une expertise unique
au service du patrimoine

www.ccq.gouv.qc.ca

Centre
de conservation

Québec



chez les jeunes. Le patrimoine, c'est ce qui nous entoure, ce qui marque notre conscience, ce qui reste dans notre âme à travers les ans, ce qu'il faut retrouver pour se ressourcer. Dans un monde éclaté axé sur la rentabilisation financière et économique, cette notion doit évoluer vers l'idée de qualité de vie, de qualité des espaces et, surtout, de préservation des paysages.

Josiane Ouellet est rédactrice en chef du magazine Continuité.

France Gagnon Pratte croit que Montréal donne l'exemple en matière d'urbanisation avec des projets ingénieux comme la revitalisation du canal de Lachine.

Photo : Linda Turgeon




Pour une
**quincaillerie
décorative...**

HORS SÉRIE
QUINCAILLERIE

355, rue du Marais, local 115, Québec
418.681.7477 • 1 877 705.3212
Téléc. : 418.681.1626
Fermé le dimanche
www.horsserie.ca

**Quincaillerie pour
bâtiments anciens**

**Encadrements
Ste-Marie.com**



**Spécialiste en encadrement de type muséal
Moules ornementales et contemporaines
Impression sur toile**

265, boulevard Vachon Nord Ste-Marie (Québec)
418 387-3172 1-800-693-8191
Info@encadrementsstemarie.com